



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-39585>

Département(s) de publication : **75, 94, 92, 93, 91, 95, 78**

Annonce n° **24-39585**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 94, 92, 93, 91, 95, 78

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : 24.085

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Astou ANNICETTE

Adresse mail du contact : Astou.annicette@aphp.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants - Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement - Attestation Russie : Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat vis à vis de la Russie
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration de chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. - Attestation d'assurance : - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Déclaration de bilan : -

bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; - Déclaration d'effectifs : - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 25/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : - critère 1 (coefficient : 60 %) : Prix - critère 2 (coefficient : 40 %) : Qualité du dossier technique sous-critère a : Qualité des objectifs pédagogiques (coefficient : 35 %) sous-critère b : qualité des moyens humains mis en place pour assurer la prestation (coefficient : 25 %) sous-critère c : Qualité des supports pédagogiques proposés (coefficient : 20 %) sous-critère d : modalités d'évaluation de la formation (coefficient : 15 %) sous-critère e : Prise en compte de la dimension (RSE) dans la réalisation des prestations (coefficient : 5 %)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de formation sécurité incendie pour le personnel de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Code CPV principal - Descripteur principal : 80000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché a pour objet des prestations de formation sécurité incendie pour le personnel de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Lieu principal d'exécution du marché : Ile de France

Durée du marché (en mois) : 25

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché est conclu pour une durée allant de la date de notification au 14/06/2026. Le marché sera résiliable à l'initiative de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris 6 mois avant la fin du marché et ce sans indemnités. Montant maximum HT sur la durée totale du marché: 220 000 euros HT. Pour cette consultation, l'option B du CCAG est retenue Le taux de l'avance est fixé à : 5 %. L'avance est versée et remboursée suivant les dispositions du Code de la Commande Publique Le représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de recourir ultérieurement à la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique. Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser une question sur un fichier informatique type Word ou PDF au plus tard le 17/04/2024 à 12h00 à l'adresse

suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> au niveau de cette consultation dans la section « Question ». Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Le nombre de candidats admis à participer à la négociation sera de 3 maximum. Le représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec l'ensemble des candidats si un classement n'a pas pu être établi après l'examen des offres initiales. La non-présentation aux entretiens de négociations pour tout candidat convoqué entraînera l'élimination de la première offre présentée par le candidat. L'absence de remise d'une nouvelle offre suite aux entretiens de négociation entraînera l'élimination du candidat.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/04/2024